Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement des données à caractère personnel dans le cadre du Prix de l'inventeur européen et du Young Inventors Prize

L'Office européen des brevets (OEB) attache la plus haute importance à la protection de vos données. Nous nous engageons à protéger vos données à caractère personnel et à veiller au respect des droits des personnes concernées lorsque nous accomplissons nos tâches et fournissons nos services. Toutes les données à caractère personnel vous identifiant, directement ou indirectement, seront traitées de manière licite et loyale et avec le plus grand soin.

Les opérations de traitement décrites ci-après sont régies par le règlement relatif à la protection des données (RRPD) de l'OEB.

Les informations contenues dans la présente déclaration sont fournies en vertu des articles 16 et 17 RRPD.

La présente déclaration relative à la protection des données décrit comment l'OEB traite les données à caractère personnel collectées aux fins de remise du Prix de l'inventeur européen et du Young Inventors Prize (ci-après les « Prix »).

1. Quelles sont la nature et la finalité de l'opération de traitement ?

La présente déclaration relative à la protection des données explique comment l'OEB, avec l'aide de prestataires externes, traite vos données à caractère personnel aux fins de remise des Prix, c'est-à-dire l'organisation des cérémonies et compétitions annuelles, et la sélection des inventeurs récompensés.

Les données à caractère personnel sont traitées aux fins suivantes :

1.1 Nomination des inventeurs

Afin de prendre part à la compétition, les candidats qui respectent les conditions d'inscription et qui souhaitent participer doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne. Les candidats peuvent également être nommés par un tiers. Les données à caractère personnel traitées dans le cadre de ce processus de nomination sont utilisées afin d'identifier correctement les personnes nommées, leur invention ou leur initiative, et pour les contacter si d'autres informations sont requises.

Si vous êtes l'un des finalistes, un membre du jury, un intervenant ou toute autre partie prenante participant à la cérémonie, l'OEB peut collecter et utiliser d'autres données à caractère personnel, comme des enregistrements vidéo ou des photos vous représentant, pour promouvoir les Prix avant, pendant et après l'évènement. Ces documents multimédias peuvent être publiés en ligne sur les canaux de communication de l'OEB, notamment sur le site web de l'OEB et sur la page OEB sur les réseaux sociaux, comme Youtube, Instagram, Twitter, LinkedIn et Facebook. Étant donné que ces réseaux sociaux disposent de leur propre politique de confidentialité, nous vous invitons à les lire :
Facebook, YouTube, LinkedIn, Instagram, Twitter.

L'OEB traitera avec la plus grande attention les données à caractère personnel concernant des enfants traitées dans le cadre du prix ou de la cérémonie, comme les photos, les enregistrements vidéo ou les informations y relatives utilisées pour l'évaluation de leur candidature et de leur éventuelle participation à l'évènement en tant

que finaliste. L'OEB assure prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les intérêts, droits et libertés des enfants lors du traitement de leurs données à caractère personnel.

1.2 Organisation de la cérémonie

L'objectif souhaité est d'organiser une cérémonie globale, à la fois en ligne et sur place.

Vous pouvez participer à la cérémonie virtuellement en accédant à la plateforme en ligne de l'évènement développée par l'un des prestataires externes qui aident l'OEB à organiser et gérer l'évènement. La plateforme de l'évènement est disponible via une page d'accueil contrôlée par un navigateur.

Vous pouvez également assister à l'évènement depuis les pages Facebook, Youtube, Twitter et LinkedIn de l'OEB ou depuis les pages des réseaux sociaux - par ex. sur Twitch, TikTok et Instagram - de plusieurs influenceurs sélectionnés qui soutiennent les Prix. Selon les partenaires média impliqués chaque année, elle peut également être visionnée sur d'autres canaux de communication. Dans la mesure où ces réseaux sociaux disposent de leur propre politique de confidentialité, nous vous invitons à les lire : Facebook, YouTube, LinkedIn, Twitch, TikTok, Instagram, Twitter.

La cérémonie est également susceptible de se dérouler en présentiel. À cette fin, le responsable du traitement adapte chaque année les modalités de participation physique en fonction des éventuelles restrictions en matière de rassemblements sociaux ou de toute autre situation de force majeure. Dans ce cas, le traitement de données à caractère personnel à des fins logistiques avant (par ex. pour la gestion des inscriptions, de l'hébergement et de la restauration), pendant et après la cérémonie, peut s'avérer nécessaire. Ce traitement est susceptible d'inclure des données liées à la santé. Si nécessaire, la présente déclaration relative à la protection des données sera alors mise à jour.

Les agents de l'OEB et les parties prenantes externes ont la possibilité de participer activement à l'évènement de diverses manières. Par exemple, ils peuvent apparaître dans les portraits vidéo des finalistes ou dans toute autre vidéo que l'OEB est susceptible de créer pour la cérémonie. À cette fin, l'OEB peut publier un appel à volontaires ou collaborer avec des organisations et des institutions publiques et privées, telles que des écoles, des universités, etc. Ils peuvent également interagir avec les émojis fournis sur la page d'accueil de l'évènement ou via les différents réseaux sociaux utilisés par l'OEB.

Vous pouvez aussi participer au vote du gagnant du Prix du public que l'OEB lance plusieurs semaines avant la cérémonie de remise des Prix. Un microsite dédié aux votes a été créé à cet effet : il renvoie vers le site web de l'OEB et vers la plateforme de l'évènement. Pour plus d'informations concernant le microsite du Prix du public, veuillez cliquer ici.

L'OEB utilise des cookies sur la page d'accueil de l'évènement pour vous offrir la meilleure expérience possible. Les informations collectées via les cookies installés par Google sont transférées aux États-Unis conformément à la politique de confidentialité et aux conditions d'utilisation de Google. Nous vous recommandons également de prendre connaissance de la politique relative aux cookies des Prix que vous pouvez consulter ici.

Soyez également conscient du fait que, si vous utilisez les fonctions des plug-ins sociaux ou si vous regardez l'une de nos vidéos postées sur Youtube et intégrées sur la page de l'évènement et sur le microsite du Prix du public, ces informations peuvent également être transmises directement de votre navigateur au prestataire des réseaux sociaux concerné et être conservées par ce dernier. De même, si vous êtes connecté à votre compte sur l'un des réseaux sociaux lorsque vous vous rendez sur le microsite du Prix du public, le prestataire des réseaux sociaux concerné peut attribuer la visite à votre compte et associer ces informations supplémentaires à d'autres données déjà conservées.

Le traitement ne doit faire l'objet d'aucune prise de décision automatisée, y compris un profilage.

1.3 Promotion du Prix de l'inventeur européen, du Young Inventors Prize et de la cérémonie

Les données à caractère personnel sont traitées afin d'envoyer des informations concernant un Prix à venir, comme les invitations à l'évènement et les rappels. L'OEB partage votre adresse de courriel avec un prestataire externe qui nous aide avec des listes de diffusion. Si vous recevez ces courriels, c'est parce que vos données à caractère personnel font partie d'une base de données partagée en interne entre les départements de l'OEB pour mieux informer les personnes concernées des réunions ou évènements à venir. Il est également possible que l'OEB ait obtenu vos données lors de votre inscription à l'évènement actuel ou à des évènements passés, ou à partir d'autres sources (par ex. des sources publiquement accessibles ou via un autre participant à la réunion/l'évènement autorisé à fournir des données pour votre compte). Pour vous désabonner des courriels concernant les Prix, vous pouvez cliquer sur le bouton « Se désabonner » de la plateforme de diffusion. Pour de plus amples informations sur la manière dont l'OEB traite les données à caractère personnel vous concernant dans ce cadre ou sur comment vous désabonner, veuillez prendre connaissance de la Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement de données à caractère personnel concernant l'abonnement aux lettres d'information et aux alertes électroniques de l'OEB.

Les données à caractère personnel peuvent figurer dans une base de données relative aux coordonnées et sont susceptibles d'être partagées en interne entre unités organisationnelles de l'OEB afin de pouvoir contacter les personnes concernées en lien avec des réunions/événements futurs similaires. Les coordonnées de certaines catégories de personnes concernées, telles que celles qui travaillent pour les principales parties prenantes avec lesquelles l'OEB collabore, les institutions et les offices nationaux de propriété intellectuelle, peuvent également figurer sur une liste que le responsable délégué du traitement met à jour annuellement et utilise pour envoyer des invitations à des événements pertinents ou des vœux de fin d'année.

L'OEB promeut également les Prix en externe et élabore chaque année de nouvelles modalités d'interaction avec le public en fonction des tendances sur les réseaux sociaux et des dernières technologies. Pour la promotion de la cérémonie par les différents canaux de communication de la presse et réseaux sociaux, l'OEB collecte d'autres données nécessaires concernant les finalistes, les membres du jury et tous les autres participants qui peuvent apparaître sur les supports audiovisuels partagés avec divers organismes, comme les agences média, les créateurs de contenu et les institutions européennes. Ces supports audiovisuels servent à la promotion non seulement de l'édition d'une année spécifique, mais également des Prix en général et d'autres évènements et activités de propriété intellectuelle liés à l'OEB.

Comme indiqué ci-dessus, l'OEB peut organiser des activités volontaires pour ses agents et pour les parties prenantes externes qui participent à l'évènement directement (par ex. artistes et créateurs de contenu) ou indirectement (par ex. spectateurs), afin de promouvoir les Prix et l'engagement des membres du personnel. Par exemple, ils peuvent être impliqués dans la production d'une vidéo promotionnelle ou faire partie du public lors de la cérémonie.

2. Quelles données à caractère personnel traitons-nous ?

Les catégories suivantes de données à caractère personnel sont traitées :

2.1 Nominations (nominateur(e) et/ou nominé(e))

- Titre de civilité (pour éviter la confusion en cas de prénoms pouvant être à la fois masculins et féminins)
- nom et prénom ;
- courriel ;

- numéro du portable :
- pays ;
- nom de l'entreprise, l'université ou l'organisation ;
- titre du poste occupé ;
- information donnée sur vous ou votre équipe (le cas échéant) ;
- nationalité du nominé(e) ;
- des données personnelles incluses dans le brevet ;
- date de naissance ;
- titre, nom et prénom et données de contact (courriel et/ou numéro de portable) des parents ou tuteur légal du nominé(e) mineur ;
- nom et bref description de l'invention/initiative
- des documents et matériel additionnels, par exemple, matériel audio-visuel et documents protégés par la propriété intellectuelle.

2.2. Pour les participants à la cérémonie ou utilisateurs du kit promotionnel fourni par l'OEB :

- cookies, notamment l'adresse IP, l'heure d'arrivée sur la session ou les interactions entre les intervenants et les inventeurs, etc. Pour de plus amples informations concernant les types de cookies que nous avons intégrés et pour savoir comment gérer vos paramètres, veuillez cliquer ici ;
- contenu audiovisuel si vous acceptez l'un des appels de l'OEB pour participer à des activités promotionnelles ;
- commentaires, opinions et nom de votre compte sur les réseaux sociaux si vous utilisez les hashtags créés pour les Prix, comme #InventorAward ou #YoungInventors, ou si vous identifiez l'un des réseaux sociaux de l'OEB.

En outre, si vous êtes un finaliste, un intervenant, un influenceur ou un autre type de participant à la cérémonie de remise des Prix, veuillez noter que des données supplémentaires sont susceptibles d'être collectées aux fins de l'organisation et de la diffusion de la cérémonie avant, pendant et après l'évènement :

- matériel audiovisuel ;
- informations vous concernant afin de promouvoir votre nomination ;
- déclarations et opinions ;
- informations nécessaires pour organiser les déplacements et l'hébergement;
- Informations supplémentaires et fournies à titre volontaire.

Si vous participez à la cérémonie en personne, des informations liées à la santé requises en vertu des normes COVID-19 applicables en Allemagne et au sein de l'OEB sont susceptibles d'être traitées. Selon le lieu, des données à caractère personnel peuvent être traitées par l'OEB lui-même ou par le propriétaire du lieu où va se dérouler l'évènement ou l'activité pour promouvoir la compétition. Si une quelconque mesure ou action est requise, de plus amples informations seront communiquées en temps utile.

2.3 Pour les journalistes :

- nom et prénom ;
- fonctions ;
- nom d'affiliation ;
- poste ;
- courriel ;
- matériel audiovisuel si vous participez à un entretien enregistré organisé par l'OEB avec un inventeur.

2.4 Les catégories suivantes de données à caractère personnel sont traitées lorsque vous participez au **Prix du public** :

- courriel ;
- l'inventeur pour lequel vous avez voté chaque jour ;
- les cookies.

Veuillez noter que les données sont collectées et anonymisées à des fins statistiques. Merci de lire la déclaration de confidentialité du microsite Prix du public.

2.4 Plateforme de diffusion des lettres d'information et alertes concernant des évènements :

- courriel ;
- fonctions ;
- nom et prénom ;
- nom de la société ;
- poste.

3. Qui est responsable du traitement des données ?

Les données à caractère personnel sont traitées sous la responsabilité de la Direction principale Communication, agissant en qualité de responsable délégué du traitement de l'OEB.

Les données à caractère personnel sont traitées par l'équipe de l'OEB impliquée dans la gestion des divers initiatives, projets et activités relatifs aux Prix qui sont indiqués dans la présente déclaration.

Les prestataires externes impliqués dans la création de la campagne visuelle, l'organisation ou la promotion de l'évènement, ou dans la mise à disposition de la plateforme en ligne sont également susceptibles de traiter des données à caractère personnel, qui peuvent inclure l'accès à cette plateforme.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel sont communiquées en fonction du « besoin de savoir » au personnel de l'OEB travaillant dans l'équipe responsable des Prix et du prix du public ainsi que dans les équipes audiovisuelles et en ligne.

Les données à caractère personnel peuvent être communiquées à des prestataires tiers aux fins de l'organisation de l'évènement, de la création et de la promotion de la campagne, du maintien et du support des plateformes créées pour les nominations et pour l'inscription à l'évènement, l'évènement et le Prix du public, ainsi que du respect des normes de sécurité et de santé. En outre, le matériel audiovisuel produit peut être partagé avec d'autres entités publiques à des fins promotionnelles.

Les données à caractère personnel seront partagées uniquement avec des personnes habilitées qui sont responsables des opérations de traitement nécessaires. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ou communiquées à d'autres destinataires.

Les données à caractère personnel peuvent être divulguées à des membres de l'unité (des unités) participant à la prévention et au règlement de litiges juridiques (dans le cadre de mécanismes de recours internes, judiciaires ou alternatifs offerts par l'OEB, ou de toute autre procédure juridique faisant intervenir l'OEB) sur la base de la nécessité de savoir, si cela est nécessaire et proportionné aux fins de l'exécution des tâches accomplies dans l'exercice de leurs activités officielles, y compris la représentation de l'OEB dans des procédures contentieuses et précontentieuses. Ce traitement sera effectué au cas par cas, conformément aux exigences du RRPD et aux principes de confidentialité et de responsabilité.

5. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel ?

Nous adoptons des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de sauvegarder et de protéger vos données à caractère personnel contre toute destruction, perte ou altération illégale ou accidentelle et contre toute divulgation non autorisée ou tout accès non autorisé à de telles données.

L'ensemble des données à caractère personnel est enregistré dans des applications informatiques sécurisées conformément aux normes de sécurité de l'OEB. Des niveaux d'accès appropriés sont accordés à titre individuel uniquement aux destinataires mentionnés ci-dessus.

En ce qui concerne les systèmes hébergés dans les locaux de l'OEB, les mesures sécuritaires de base suivantes s'appliquent :

- authentification de l'utilisateur et contrôle de l'accès (par exemple : contrôle d'accès à base de rôles aux systèmes et au réseau, principe du « besoin de savoir » et du moindre privilège) ;
- renforcement de la sécurité logique des systèmes, équipements et réseaux ;
- protection physique : contrôle des accès effectués à l'OEB, contrôles supplémentaires des accès aux centres de données, politiques de verrouillage des bureaux ;
- contrôles des transmissions et entrées (par exemple : audit des connexions, surveillance des systèmes et réseaux) ;
- interventions en cas d'incident de sécurité : surveillance des incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, experts en sécurité de garde.

En principe, l'OEB a adopté un système de gestion dématérialisée de ses politiques. Cependant, si des dossiers papier contenant des données à caractère personnel doivent être stockés dans les locaux de l'OEB, ces dossiers sont conservés dans un lieu sûr et verrouillé à accès restreint.

Pour les données à caractère personnel traitées par des systèmes qui ne sont pas hébergés dans les locaux de l'OEB, la plupart des prestataires externes soutenant l'OEB s'engagent généralement dans le cadre d'un accord contraignant à se conformer aux obligations afférentes à la protection des données découlant du cadre juridique de protection des données applicable. L'OEB a également effectué une analyse en matière de confidentialité et de risques de sécurité. Ces systèmes doivent avoir mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées telles que des mesures physiques de sécurité, des mesures de contrôle des accès et du stockage, des mesures de sécurité des données (par exemple par chiffrement) ; des mesures de contrôle des utilisateurs, de la transmission et des entrées (avec, par exemple, des pare-feu de réseau, des systèmes de détection des intrusions sur le réseau (IDS), des systèmes de protection contre les intrusions sur le réseau (IPS), un audit des connexions) ; des mesures de contrôle de l'acheminement des données (par exemple : sécurisation des données en transit par un chiffrement).

6. Comment pouvez-vous accéder à vos données, les rectifier et les recevoir, en demander l'effacement, limiter leur traitement ou comment vous y opposer ? Vos droits peuvent-ils être restreints ?

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de les rectifier et de les recevoir, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, de les effacer, ainsi que de limiter leur traitement ou de vous opposer à celui-ci (articles 18 à 24 RRPD).

Veuillez-vous rappeler que votre droit à rectification s'applique uniquement aux données factuelles traitées dans le cadre de la procédure de nomination ou de la promotion de votre nomination en tant que finaliste.

En outre, si nous vous avons demandé votre consentement, veuillez noter que le retrait de votre consentement n'affectera pas la licéité de tout traitement basé sur le consentement avant le retrait.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez adresser une demande écrite en ce sens au responsable délégué du traitement à l'adresse suivante : pdcomm-dpl@epo.org. Afin de nous permettre de répondre plus rapidement et précisément, vous devez toujours assortir votre demande de certaines informations préliminaires. Nous vous encourageons, par conséquent, à remplir le présent formulaire et à le transmettre avec votre demande.

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Toutefois, conformément à l'article 15(2) RRPD, ce délai peut

être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues. Toute prolongation de délai vous sera notifiée.

7. Quelle est la base juridique du traitement de vos données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel sont traitées conformément à l'article 5 RRPD et à l'article 11 RRPD :
a. le traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche relevant des activités officielles de l'Organisation européenne des brevets ou de l'exercice légitime de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement, ce qui comprend le traitement nécessaire à la gestion et au fonctionnement de l'Office,
d. la personne concernée a donné son consentement explicite au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités, comme des informations d'ordre alimentaire,
e. le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique en cas de force majeure, comme dans le contexte de la COVID-19.

8. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel sont conservées uniquement pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité de leur traitement.

Une fois que la cérémonie de remise des Prix est terminée, les sous-traitants des données des prestataires externes supprimeront les données à caractère personnel qu'ils ont collectées de leurs fichiers après les avoir restituées à l'OEB conformément aux accords en matière de protection des données signés avec l'OEB.

Tout inventeur qui est nommé une année peut être sélectionné en tant que finaliste lors d'une autre année. Pour identifier et encourager les individus à continuer à nommer des candidats chaque année et à être en mesure d'évaluer le développement d'une invention ou à suivre la carrière d'un inventeur, les données à caractère personnel de la personne nominant et du nominé communiquées sur le formulaire de nomination sont conservées pour une durée maximale de cinq ans.

Si vous vous êtes abonné à une des lettres d'information de l'OEB, la déclaration de confidentialité concernant l'abonnement aux lettres d'information et aux alertes électroniques de l'OEB s'applique.

Les données à caractère personnel associées à l'organisation de la cérémonie de remise des Prix et à sa promotion sous la forme d'activités d'engagement du personnel et de l'utilisateur doivent être supprimées dans les deux ans suivant la dernière action liée à l'évènement. Néanmoins, certaines données à caractère personnel peuvent être conservées jusqu'à 25 ans à des fins pédagogiques, institutionnelles, historiques, informatives et/ou promotionnelles (en interne ou externe). Les données à caractère personnel publiées sur les canaux internes et externes de l'OEB, comme EPOtv et le site web de l'OEB, ou mises à disposition via les autres réseaux sociaux utilisés par l'OEB, comme YouTube, LinkedIn, Instagram et Facebook, seront autant que possible limitées, par exemple en conservant uniquement les noms, prénoms et photos/vidéos des finalistes et des autres participants à la cérémonie.

Si, en tant que finaliste, vous acceptez d'être contacté pour d'autres activités relatives à l'OEB et que vous rejoignez tout futur réseau d'anciens finalistes, l'OEB conservera des renseignements, comme vos données biographiques et le courriel aussi longtemps que vous acceptez de faire partie de ce réseau.

En ce qui concerne les données à caractère personnel relatives aux informations de suivi, les données à caractère personnel seront stockées puis supprimées conformément à la politique relative aux cookies applicable.

En cas de recours formel/contentieux, toutes les données détenues au moment où le recours formel/contentieux est engagé seront conservées jusqu'à la clôture de la procédure.
.

9. Personnes à contacter et coordonnées

Si vous avez des questions sur le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez les adresser au responsable délégué du traitement à l'adresse suivante : dpo@epo.org.

Vous pouvez également contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : dpo@epo.org.

Réexamen et exercice des voies de recours
Si vous considérez que le traitement porte atteinte à vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander un réexamen par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 RRPD et, si l'issue du réexamen ne vous convient pas, le droit d'exercer des voies de recours en vertu de l'article 50 RRPD.
.